



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère du Logement et de
l'Aménagement du territoire

Le Ministre

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 8 janvier 2024

Objet : Question parlementaire n° 115 du 15 décembre 2023 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Projets d'infrastructure et immobilier de l'État ».

Madame la Ministre,

En date du 15 décembre 2023, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, du Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre du Logement et de
l'Aménagement du territoire

(s.) Claude Meisch